



Premier colloque du groupe *Fleuves et territoires*

16 et 17 décembre 2015

### **LE ROI ET LE FLEUVE : EXEMPLES D'USAGES PLURIELS DE L'ESPACE**

Les fleuves et leurs vallées constituent des espaces complexes et singuliers. Souvent fortement marqués dans le paysage, ils sont à la fois des axes de circulation et des zones de production liées à un écosystème particulier. Les richesses et les spécificités des espaces fluviaux ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des rois et ce colloque vise à étudier comment ces derniers utilisèrent les fleuves dans la construction, la mise en valeur, le contrôle de leur territoire ainsi que la légitimation de leur pouvoir. Notre objectif est de proposer, à travers des études de cas, des exemples de cette interaction et de réfléchir ainsi aux relations étroites qui ont associé les fleuves et le pouvoir royal.

Trois thèmes principaux guideront ce colloque :

#### 1. Le fleuve, espace de représentation à forte valeur symbolique

Le fleuve est un espace autour duquel se met en scène l'image du pouvoir royal. A travers les bâtiments érigés au plus près des fleuves ou à travers les parades où le roi est clairement visible de tous depuis la rive, le fleuve sert à la construction symbolique du territoire. Ce lien singulier que le souverain affiche avec lui peut-il être compris comme une métaphore de la domination royale sur le monde sauvage ? Partant, la figure du roi qui maîtrise le fleuve et ses caprices est-elle valorisée et développée dans les sources iconographiques et textuelles ?

Un rapport particulier a souvent uni le souverain et le fleuve principal de son territoire : celui de la recherche de ses sources. Plus qu'une simple exploration du territoire, ce phénomène trouve sans doute ses raisons dans une volonté du roi de maîtriser symboliquement l'eau sur l'ensemble du cours du fleuve, depuis la source où il prend naissance.

## 2. Le fleuve, espace aux ressources particulières

Le fleuve est un biotope doté d'une faune et d'une flore abondantes, qui se développent dans les vallées fluviales et les canaux qui leurs sont associés. Afin de gérer et d'exploiter ces importantes ressources giboyeuses, poissonneuses et végétales, d'importants travaux d'entretien et une gestion raisonnée des eaux étaient nécessaires. On pourra donc s'interroger sur la part de l'intervention royale dans le contrôle et le monopole de ces milieux.

## 3. Le fleuve, espace de circulation et de contrôle

Axes de circulation essentiels des biens (notamment le grain, le bois ou la pierre) et des personnes, les réseaux fluviaux constituent un enjeu majeur pour le contrôle du territoire. Ils font ainsi partie intégrante des circuits d'approvisionnement et de redistribution des richesses. En outre, l'emprunt de ces voies navigables fluviales permet au roi, à sa suite ainsi qu'à ses fonctionnaires de se déplacer dans l'ensemble du pays. L'autorité du souverain est ainsi diffusée de manière politique directe (lorsqu'il s'agit de lui) ou symbolique (lorsqu'il s'agit de sa suite ou de ses dignitaires).

Fleuves et canaux forment également des lignes de séparation qui délimitent et divisent le territoire. Ce sont donc des frontières intérieures dont la traversée nécessite des aménagements et une gestion particulière. Cette traversée ne pouvant s'effectuer à n'importe quel endroit du cours du fleuve, ces points de franchissement offrent l'opportunité de contrôler très efficacement les circulations sur le territoire.

Le colloque *Le roi et le fleuve : exemples d'usages pluriels de l'espace* aura lieu à Nanterre (Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, salle des conférences, bâtiment B). Il s'inscrit dans les travaux du groupe *Fleuves et territoires* rattaché au LabEx *Dynamiques territoriales et spatiales*.

Si vous souhaitez intervenir, merci d'envoyer ([marineyoyotte@hotmail.com](mailto:marineyoyotte@hotmail.com)) avant le 2 mars 2015 le titre de votre communication ainsi qu'un résumé d'une vingtaine de lignes maximum.

Marine Yoyotte et Aline Tenu